



MAIRIE DE SAINT BAZILE DE MEYSSAC
Les Sarres
70 route du Bosplos
19500 SAINT BAZILE DE MEYSSAC
mbazilemeyssac@wanadoo.fr

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du mardi 6 février 2024

L'an deux mille vingt quatre, le mardi 6 février 2024 à 20h45, les membres du conseil municipal, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Saint Bazile de Meyssac sous la présidence du Maire Eric CISCARD.

Date de convocation du conseil municipal : le 1^{er} février 2024

Etaient présents : Eric CISCARD, Françoise CHAPOULIE, Benoît SERVANTIE, Denis DEKEISTER, Angélique COSTE, Patrice LEIX, Véronique DAEDEN

Absents-excusés : David LATREILLE, Alan D'HOLLANDER qui a donné pouvoir à Denis DEKEISTER, Bernadette ROUFF qui a donné pouvoir à Patrice LEIX

Est nommée secrétaire de séance : Véronique DAEDEN

Approbation du compte rendu de la réunion du 16 décembre 2023 à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1 – programme voirie 2024

Devis POUZOL TP, d'un montant de 25 200 euros concernant la route de Guiral, de la croix à la route de la Brousse.

Approbation à l'unanimité 9 voix

2 – bellovic – transfert de la compétence assainissement collectif

Effectif au 1^{er} janvier 2025 aux communautés de communes.

NB : n'impacte pas financièrement la commune de Saint Bazile de Meyssac.

Approbation à l'unanimité 9 voix

.../...

Questions diverses

Les points 2, 3, 4, 5, 6 sont prévus au budget 2024.

1 – Miroir route du Bosplos

L'emploi des miroirs sur le réseau routier national est défini par l'article 14 de l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière (arrêté du 7 juin 1977 modifié). Hors agglomération, la mise en place d'un miroir est strictement interdite, car il présente le risque accru d'induire une mauvaise appréciation de la distance et de la vitesse. En effet, la vitesse d'approche des véhicules, plus élevée qu'en milieu urbain, peut encore plus difficilement y être appréhendée au travers d'un miroir, au risque de surprendre l'utilisateur.

De plus, la nuit, en l'absence d'éclairage public, la vue des phares dans le miroir peut suggérer que le véhicule arrive en face alors qu'il vient latéralement.

Toutefois, compte tenu du danger que représente la particularité du secteur, une demande est en cours auprès du Département pour la mise en place dudit miroir.

2 – voirie : travaux

Castine pour finaliser les travaux de voirie.

3 – matériel cantonnier

Devis Marsallon pour une débroussailleuse, 700 euros.

Reprise de l'ancienne, 150 euros.

4 – IFSE (indemnité de fonctions, sujétions et expertise)

L'IFSE sera versée à compter du 1^{er} mars 2024 à hauteur de 14% du salaire brut à l'agent technique Pierre VALETTE qui effectue 17 heures par semaine.

5 – Décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la fonction publique territoriale

Article 5 : I. - Dans la limite du plafond prévu pour chaque niveau de rémunération défini par le barème suivant, l'organe délibérant détermine le montant de la prime prévue à l'article 1er.

.../...

Rémunération brute perçue au titre de la période courant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023	Montant maximum de la prime de pouvoir d'achat
Inférieure ou égale à 23 700 €	800 €
Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 €	700 €
Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 €	600 €
Supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 €	500 €
Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 €	400 €
Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 €	350 €
Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 €	300 €

II. - Le montant de la prime, déterminé en application du I, est réduit à proportion de la quotité de travail et de la durée d'emploi sur la période mentionnée au 3° de l'article 2.

Article 7 : La prime prévue par le présent décret peut être versée en une ou plusieurs fractions avant le 30 juin 2024.

En vertu de ces dispositions, la prime s'élèvera à 40% du montant maximum de la tranche dont relève les agents (40% de 800.00 euros). Elle sera versée aux trois agents du personnel communal en une seule fois en accord avec le conseil municipal.

6 – Poteau incendie Puy l'Aiguille

Devis RB-Réseaux Canalisations, 2618 euros TTC. Le conseil municipal décide également de remplacer celui de Gimel. Une demande d'aide financière de 80% sera demandée auprès du Département.

7 – Poteaux incendie de la commune

Projet Belloc : propose un contrôle périodique des poteaux incendie tous les trois ans. Ce contrôle permettra de :

- Vérifier la qualité hydraulique des appareils,
- Assurer la maintenance des appareils,
- Mettre à jour le registre départemental.

Accord de principe du conseil municipal.

8 – Protection sociale complémentaire du personnel communal

A compter du 1^{er} janvier 2025, la participation sera obligatoire pour l'employeur. Le CDG 19 organisera prochainement une réunion d'information.

La séance est levée à 22h10.

Saint Bazile de Meyssac, le 6 février 2024

La Secrétaire de Séance,



Véronique DAEDEN